

Nouveautés en bref

Réjean Beaucage et Louis Brouillette

Volume 21, numéro 1, 2011

Du spirituel dans l'art ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001166ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001166ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

1183-1693 (imprimé)

1488-9692 (numérique)

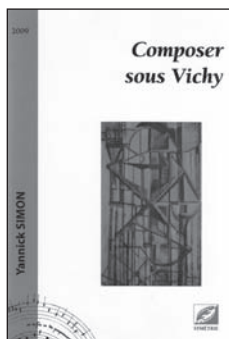
[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beaucage, R. & Brouillette, L. (2011). Compte rendu de [Nouveautés en bref]. *Circuit*, 21(1), 85–88. <https://doi.org/10.7202/1001166ar>

Nouveautés en bref

Réjean Beaucage et Louis Brouillette



Simon, Yannick

Composer sous Vichy

Lyon, Symétrie, coll. « Perpetuum mobile »,
2009, 432 p.

On peine à imaginer cela aujourd'hui, comme si c'était arrivé il y a des milliers d'années, mais c'est encore tout proche. La guerre déclarée à une nation voisine, puis une période de flottement avant le début des hostilités, et enfin l'Occupation, accompagnée d'un nettoyage ethnique savamment organisé. Au milieu de tout cela, des compositeurs et instrumentistes enrôlés, disparus ou faits prisonniers, plaçant leur inspiration entre parenthèses ou au service du nouveau régime, etc.

Le livre de Yannick Simon raconte avec force détails la vie musicale en France durant la Seconde Guerre mondiale. Entre le 3 septembre 1939 (date de la déclaration de guerre à l'Allemagne) et le 10 mai 1940 (début de l'offensive allemande) s'installe une période que l'on nommera la « drôle de guerre », durant laquelle il devient suspect de jouer de la musique germanique; la musique française y trouve son compte, même si, effort de guerre oblige, la vie tourne au ralenti (il y a quand même des créations, « un peu plus choisies que naguère, ce qui n'est pas un mal », rapporte un chroniqueur de l'époque). L'accent mis sur la musique française (« ... on nous fait avaler de sombres misères, qui n'ont d'autres mérites que d'être signées de noms français et ne verraient jamais le jour en temps de paix », commente le même) a une conséquence naturelle: il faut bien définir ce qu'est la musique française, du moins la bonne!

Les débats de l'actualité sont évoqués à travers de nombreuses citations (la « querelle de la notation Obouhow » n'étant pas le moins intéressant!) et, l'Occupation venue, la construction d'un appareil d'État tentaculaire est décrite avec précision. On trouve ici la liste des compositeurs « officialisés », celle, aussi, des compositeurs ayant reçu des commandes (il faut voir que certains d'entre eux se sont contentés d'encaisser le chèque), etc. Certains compositeurs font l'objet d'un regard plus serré, parmi lesquels Milhaud, Honegger et Messiaen. L'auteur livre ici le fruit d'une recherche importante, qui nous donne mille raisons de dire encore une fois « Plus jamais ça ! » (et parmi ces raisons, il y a quelques exemples musicaux...).

Réjean Beaucage



Kaufmann, Dieter

Symphonie acousmatique

Motus, 2010

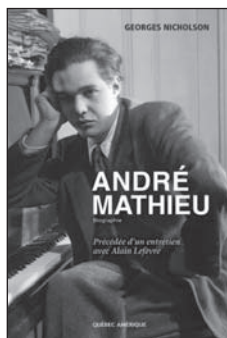
Il y a en musique électroacoustique plusieurs exemples de réalisations collectives ou de compositions intégrant le travail de plusieurs compositeurs dans un montage réalisé par un individu. On pense, entre autres, à la

Frankenstein Symphony de Francis Dhomont (Asphodel, 1997), qui utilise des œuvres de 21 compositeurs différents, ou au [60] *Project* de Mathew Adkins (*empreintes DIGITALes*, 2008), qui en implique 60. Le modèle est sans doute le *Concert collectif* que donnèrent en juillet 1962 les membres du GRM, à Paris (on doit aussi au Groupe de recherches musicales un *Concert imaginaire* publié sous étiquette Ina-GRM en 1984). Le projet de Kaufmann est semblable et différent à la fois, puisque le compositeur procède en effet à un montage d'œuvres différentes pour en créer une seule, mais il s'agit uniquement d'œuvres provenant de son catalogue personnel, composées entre 1969 et 2007.

Le projet est adaptable par n'importe quel compositeur, fût-il instrumental, qui aurait quelque chose comme un œuvre derrière lui, mais le résultat est évidemment tributaire de la qualité du catalogue. Dieter Kaufmann, qui fut l'élève d'Olivier Messiaen et de René Leibowitz, a composé aussi bien des musiques instrumentales (certaines pour grand orchestre, plusieurs opéras) que des musiques électroacoustiques (il a étudié le genre avec François

Bayle et Pierre Schaeffer au GRM). Comme Luc Ferrari, utiliser des sons qui ont un contenu anecdotique chargé ne le rebute pas, loin de là, et à cet égard, les extraits d'œuvres retenues ici, sélectionnés à travers tout son catalogue, font preuve d'une étonnante unité. Kaufmann y démontre une grande ingéniosité dans la manipulation des sons, et il scénarise cette épopée en six mouvements avec beaucoup de talent. Après la symphonie, qui s'étend sur près d'une heure, le disque se clôt sur une pièce toute récente, *Lui comme elle*, de 2009; la pièce, dans laquelle la voix est un élément très important, est dérivée d'une œuvre antérieure, *Fuge-Unfung-E*, un monodrame pour actrice, trombone et orchestre.

Réjean Beaucage



Georges Nicholson

André Mathieu : biographie ; précédée d'un entretien avec Alain Lefèvre

Montréal, Québec Amérique, 2010, 593 p.

Dans cette biographie d'André Mathieu (1929-1968), outil de référence incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à ce musicien, l'auteur décrit et commente, à travers 593 pages, la vie d'un pianiste et compositeur qui a servi (et sert encore de façon posthume) de porte-étendard de la nation québécoise¹.

En dépit des limites qu'impose le genre de la biographie, Nicholson a su intégrer à son ouvrage des compléments d'informations, soit un entretien avec le pianiste Alain Lefèvre, un cahier photo ainsi que plusieurs annexes. L'entrevue avec Lefèvre permet de comprendre comment ce pianiste international est devenu à l'orée des années 2000 le promoteur principal de la musique de Mathieu. Quant au cahier photo, ce large éventail de 75 images comprend non seulement des photographies, mais aussi des fac-similés de manuscrits de musique, de pages titres et de programmes de concert. Enfin, plusieurs annexes constituent de précieux documents, tels que le catalogue des œuvres de Mathieu (annexe I), son répertoire pianistique (annexe IV) et les programmes détaillés de ses concerts (annexe V).

Deux biographies sur André Mathieu avaient été publiées avant celle de Nicholson. La première, écrite par Joseph Rudel-Tessier en 1976², s'apparente presque à un roman à l'eau de rose avec ses descriptions laborieuses, l'abondance de dialogues et le foisonnement d'anecdotes plus ou moins véri-

1. [ndlr] Sur la construction du mythe André Mathieu, voir l'article de Danick Trottier paru dans *Le Devoir*, le 29 mai 2010. ledevoir.com/culture/musique/289826/monumentaliser-la-culture-quebecoise

2. Joseph Rudel-Tessier, *André Mathieu, un génie*, Montréal, Héritage, 1976.

3. Marie-Thérèse Lefebvre, *André Mathieu : pianiste et compositeur québécois, 1929-1968*, Montréal, Lidec, 2006.

diques. À l’opposé, la biographie rigoureuse signée par la musicologue Marie-Thérèse Lefebvre en 2006³ ressemble davantage à un essai historiographique dans lequel l’auteure émet plusieurs hypothèses et insère judicieusement la vie de Mathieu dans son contexte social, politique et culturel. Contrairement à Nicholson, elle relative le succès de l’enfant prodige Mathieu en l’inscrivant dans le phénomène du vedettariat juvénile, omniprésent à cette époque. De son côté, Nicholson s’est donné la mission d’extraire la part de vérité contenue dans les multiples légendes qui entourent la figure de Mathieu. Il réfute notamment les rumeurs sur son enfance violentée, la composition par son père de ses œuvres de jeunesse et la participation de Leonard Bernstein comme concurrent au Young Composers Competition, un concours américain dont le premier prix avait été remporté par Mathieu. Nicholson atteste également que la richissime Elizabeth Arden a pris Mathieu sous son aile, ce qui avait été mis en doute par Lefebvre, et il intègre un catalogue raisonné des œuvres de Mathieu ainsi qu’une liste complète de ses concerts.

Sans aucun doute, la biographie de Georges Nicholson demeurera une référence incontournable sur la vie d’André Mathieu, ce musicien qui fut surnommé le Mozart canadien-français dès l’âge de sept ans et qui se qualifiait lui-même de romantique moderne. L’auteur démontre admirablement bien les grandeurs et les misères de ce pianiste-compositeur dont la musique était « trop savante pour les habitués d’opérettes ou de chansons et trop populaire pour le milieu musical et l’intelligentsia de Montréal » (p. 299).

Louis Brouillette